

Jean-Claude BALANANT
Hubert CHARBONNEAU
Agnès IMBERT
Cédric LAURENT
Philippe LE GARREC
Sophie MONDHER GALLON
Céline PAVOINE
Carole PAUTREL GLEZ
Gilles STEUNOU
Experts-comptables associés et
Commissaires aux comptes
Marina PASSAIS
Expert-comptable associée
Laurent TALEC
Associé

AFIGESE

1 Avenue de l'Angevinière
44800 SAINT-HERBLAIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2023

~ ~ ~

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

AFIGESE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'Assemblée Générale de l'association AFIGESE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AFIGESE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, ainsi que sur la correcte valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une

fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Rennes,
Le 5 septembre 2024

Cédric LAURENT
Commissaire aux Comptes

Représentant la Société
PARIS DENIS BALANANT
« **COHESIO** »

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	11 923	11 923		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	47 277		47 277	47 277
	Constructions	425 489	40 593	384 895	404 200
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	80 116	28 261	51 856	62 075
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 102		9 102	9 102	
TOTAL (I)		573 906	80 776	493 130	522 654
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	138 087		138 087	97 436
	Autres créances	30 182		30 182	8 444
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	213 968		213 968	247 067	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	14 083		14 083	2 261
	TOTAL (II)	396 320		396 320	355 208
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		970 226	80 776	889 449	877 862
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				9 102	9 102
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	100 000	100 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	22 523	22 523
	Report à nouveau	385 813	354 485
	Résultat de l'exercice	2 557	31 328
	Total des fonds propres	510 893	508 336
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	510 893	508 336
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	1 254	958
	Total des provisions	1 254	958
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	311 931	328 942
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 875	7 295
	Dettes fiscales et sociales	41 618	29 484
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7 878	2 847
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	377 302	368 568
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		889 449	877 862
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		2 557,32	31 328,04
(1) Dont à moins d'un an		82 534	55 214
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	353 266	404 481
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	30 333	33 000
	Dons		
	Cotisations	181 351	168 990
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	962	41
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		880
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	565 912	607 392
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	286 387	288 141
	Impôts, taxes et versements assimilés	12 942	3 759
	Rémunération du personnel	178 830	187 712
	Charges sociales	50 664	60 486
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	29 524	29 042
	Dotation aux provisions	296	
	Autres charges	1 337	4 186
	Total des charges d'exploitation	559 980	573 325
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	5 932	34 067
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		189
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	2 858	3 009
	2 - RESULTAT FINANCIER	(2 858)	(2 820)
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	3 074	31 247
	Produits exceptionnels	41	5 612
	Charges exceptionnelles	90	3
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(49)	5 609
	Impôts sur les sociétés	467	5 528
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	565 953	613 193
	TOTAL DES CHARGES	563 395	581 865
	EXCEDENT ou DEFICIT	2 557	31 328
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	353 266	404 481
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	30 333	33 000
	Dons		
	Cotisations	181 351	168 990
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	962	41
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		880
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	565 912	607 392
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	286 387	288 141
	Impôts, taxes et versements assimilés	12 942	3 759
	Rémunération du personnel	178 830	187 712
	Charges sociales	50 664	60 486
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	29 524	29 042
	Dotation aux provisions	296	
	Autres charges	1 337	4 186
	Total des charges d'exploitation	559 980	573 325
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	5 932	34 067
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		189
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	2 858	3 009
	2 - RESULTAT FINANCIER	(2 858)	(2 820)
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	3 074	31 247
	Produits exceptionnels	41	5 612
	Charges exceptionnelles	90	3
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(49)	5 609
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés	467	5 528
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	565 953	613 193
	TOTAL DES CHARGES	563 395	581 865
	EXCEDENT ou DEFICIT	2 557	31 328
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **889 449** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **565 953** euros et un total **charges** de **563 395** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 557** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	11 923					11 923
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 923					11 923
CORPORELLES	Terrains	47 277					47 277
	Constructions sur sol propre	425 489					425 489
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	43 910					43 910
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	36 207					36 207
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	552 881					552 881
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	9 102					9 102
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 102					9 102
TOTAL		573 906					573 906

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	11 923			11 923
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 923			11 923
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	21 289	19 305		40 593
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	4 489	4 391		8 880
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	13 552	5 828		19 381
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		39 330	29 524		68 854
TOTAL		51 252	29 524		80 776

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	958	296		1 254
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	958	296		1 254
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		958	296		1 254

Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	296	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

--

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	9 102	9 102	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	138 087	138 087	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27	27	
	Impôts sur les bénéfices	5 061	5 061	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 760	3 760	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	21 333	21 333	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	14 083	14 083	
	TOTAL DES CREANCES	191 454	191 454	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	311 931	17 163	70 198	224 570
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 875	15 875		
	Personnel et comptes rattachés	10 950	10 950		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 490	15 490		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 424	14 424		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	754	754		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	7 878	7 878		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	377 302	82 534	70 198	224 570
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		17 011			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION frais assises 2024		14 083	14 083
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			14 083

--

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

PARIS-DENIS-BALANANT ET ASSOCIES

Représentée par CEDRIC LAURENT

Commissaire aux comptes associé

105, avenue Henri Fréville - BP 90142

35201 RENNES CEDEX 2

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES

Mesdames, Messieurs les Adhérents

de l'Association

AFIGESE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2023.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Formations assurées par des membres du conseil d'administration.

<i>NOMS</i>	<i>COLLECTIVITE ADHERENTE</i>	<i>OBJETS</i>	<i>MONTANTS BRUT</i>	<i>HEURES</i>
<i>VANHEE Florence</i>	Membre individuel	Formations du 21/06/23	550.00 €	12H00
<i>ALFONSI Gilles</i>	Membre individuel	Formations du 18/12/23	1 100.00 €	12H00
<i>GAUCHER Christelle</i>	Membre individuel	Formations du 26/06/23	550.00 €	12H00
<i>BOUSQUET Juliette</i>	Membre individuel	Formations des 04/04/23 06/04/23 15/06/23 20/06/23 17/11/23	4 400.00 €	48H00
<i>DELAINÉ Damien</i>	Membre individuel	Formations des 20/11/23 20/12/23	2 200.00 €	24H00

A Rennes,
Le 5 septembre 2024

PARIS DENIS BALANANT
Commissaire aux Comptes

Représentée par
Cédric LAURENT